



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER
SESSION PLENIERE DU 14 OCTOBRE 2025
CONTRIBUTION AU PROJET DE PLAN
D'EXPOSITION AU BRUIT DE
L'AÉROPORT DE NANTES
ATLANTIQUE

N°297
[https://cgt-
paysdelaloir
e.org/](https://cgt-paysdelaloire.org/)



Cette contribution, portée par notre camarade Yvic Kergroac'h, a été présentée uniquement en bureau du CESER du fait des calendriers de sessions incompatibles avec les délais de la CNDP.

Elle met en avant des divergences sur l'évolution nécessaire du trafic de l'aéroport.

La CGT a voté la contribution du CESER, qui n'a pas fait l'objet d'interventions en raison de la procédure spécifique d'adoption.

Elle a déposé son propre cahier d'acteurs sur le site de la concertation.



LA CONTRIBUTION DU CESER

Ce document est disponible sur [Internet](#)



La révision du PEB de l'aéroport Nantes Atlantique est rendue particulièrement indispensable aujourd'hui. En effet, le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes ayant été prévu jusqu'en 2018 (date de l'abandon définitif du projet), peu de mesures ont été prises auparavant pour limiter les conséquences du bruit à proximité de l'équipement

actuel. Certains choix d'urbanisation ont même conduit à ce qu'aujourd'hui une population importante soit touchée par le bruit lié à l'aéroport.

Tout en pointant les apports de l'aéroport pour le territoire, le CESER en rappelle les principaux effets négatifs, et pointe les enjeux suivants :

- ➔ l'artificialisation des terres à proximité de l'aéroport qui pourrait être accélérée par la révision du PEB
- ➔ la définition des seuils de bruits pour la définition des différentes zones, le CESER plaident pour définir les seuils les plus bas, permettant une meilleure limitation de l'urbanisation
- ➔ les inconnues qui subsistent.

Le CESER souhaite que le PEB qui sera adopté n'obère pas l'avenir et fasse l'objet de revoyures régulières après son adoption en 2027, sans attendre 20 ans comme c'est le cas du PEB actuel.

VOTES : la contribution a été adoptée par 30 voix pour 0 contre et 0 abstentions.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21